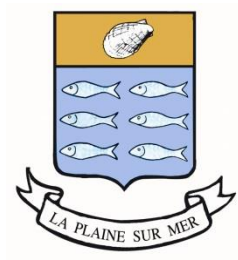


MAIRIE DE LA PLAINE SUR MER



Vœux à la population

19 janvier 2019

Discours de M. Michel BAHUAUD
Maire de La Plaine-sur-Mer

C'est avec un grand plaisir et avec toujours autant d'émotion que je vous accueille pour cette traditionnelle cérémonie des vœux, moment de rencontres et d'échanges, notamment pour les nouveaux habitants qui viennent de s'installer dans notre commune. Votre présence à tous ce soir est, pour l'équipe municipale et pour moi-même, un geste de sympathie et d'intéressement à la vie de notre commune.

Je suis donc heureux d'ouvrir avec vous, amis plainaises et plainais, cette année 2019.

Permettez-moi de saluer les élus, les présidents associatifs, les représentants de la gendarmerie, des pompiers, les enseignants et l'ensemble des acteurs qui nous font l'honneur et l'amitié de répondre à notre invitation.

Au nom du conseil municipal, j'ai le plaisir sincère de vous adresser nos vœux les meilleurs pour cette année 2019 et vous souhaite la santé, le bonheur, la réussite dans vos projets. Je souhaite que notre ville contribue à vous apporter par sa qualité de vie, son état d'esprit, son environnement, tout le bonheur auquel vous pouvez aspirer.

Je veux avoir une pensée particulière pour les personnes, les amis qui nous ont quittés en 2018, je pense notamment à monsieur Michel GUISSÉAU maire honoraire décédé en juin dernier. J'ai également une pensée pour ceux qui souffrent et que les aléas de la vie n'épargnent pas.

Je vous souhaite à tous une très belle année, une année d'épanouissement dans votre vie personnelle, professionnelle, associative, culturelle ou sportive. Je profite de cette occasion pour remercier celles et ceux qui partagent, qui s'engagent en faveur de notre commune pour la population.

Partager, c'est participer à la vie collective, donner de son temps sans compter. Et cela, vous savez très bien le faire à la Plaine sur Mer ! Ce temps de partage a une valeur inestimable.

Le dynamisme d'une collectivité se mesure à la vitalité des associations. Ici, elle se révèle grandement par sa diversité. La Plaine sur Mer ne serait pas ce qu'elle est sans l'engagement permanent de ses habitants et de ses associations. C'est vous tous qui faites vivre notre ville. Merci à vous.

Notre commune doit aussi beaucoup à ses acteurs locaux.

Que vous soyez commerçants, artisans, chefs d'entreprises, professions libérales, enseignants, vous contribuez au dynamisme de notre commune, à sa richesse et à l'emploi et apportez un service de proximité essentiel pour les habitants. Oui, concernant l'économie et l'emploi la commune se porte plutôt bien, plus de pas-de-porte disponible pour le commerce, plus de terrain disponible dans nos zones d'activités. La Plaine sur Mer attire.

Merci à Pornic Agglo Pays de Retz pour les études engagées pour l'agrandissement de la ZAC de la Musse.

Tous ces vœux vous sont adressés en présence du conseil municipal des enfants, qui est l'avenir et le renouvellement pour assurer la gestion de notre commune demain. J'en profite pour remercier les enfants pour leur présence, leur participation si constructive, si enthousiaste et si spontanée à la vie communale. Bonne année 2019 à tous les enfants de notre commune.

Tous mes vœux à l'équipe municipale, à vos familles et vos proches, des vœux de santé, d'épanouissement et de réussite dans vos projets. Je remercie Annie ma première adjointe, pour les vœux formulés à mon égard et à ma famille en votre nom. Annie reçois mes vœux chaleureux.

Je remercie l'action des élus municipaux qui m'entourent et que je tiens également à saluer. L'ensemble de notre conseil municipal, au sein des diverses commissions pilotées par les adjoints délégués et au sein de la communauté d'agglomération, s'investit totalement à votre service. Je mesure quotidiennement cette motivation et cette implication, c'est aussi un engagement, du temps pris sur la vie personnelle ou professionnelle, c'est la raison pour laquelle je veux me tourner vers leurs conjoints et familles qui subissent aussi les contraintes de cette vie d'élus parfois ingrate mais riche aussi de satisfactions.

Tous mes vœux aux agents communaux et merci pour leur travail. Nous sommes tous avec vous pour faire de La Plaine-sur-Mer une belle commune, souvent regardée, parfois enviée. Vous y contribuez. L'ensemble des personnels techniques et administratifs sous la houlette Michel Chauvet, notre Directeur Général des Services, assure les missions pour lesquelles nous nous sommes engagés, avec compétence et beaucoup d'implication.

Je les remercie personnellement en votre nom de porter haut l'image de leur profession.

Voici 29 ans, dans quelques jours que je m'investis pour notre commune auprès d'un collaborateur de confiance, notre directeur des services : Michel Chauvet. L'heure n'est pas arrivée pour les remerciements et les éloges mais ce sera sa dernière cérémonie des vœux en tant qu'agent territorial et directeur général des services. Dans quelques mois il prendra une retraite bien mérité.

Mon dernier vœu serait de ne plus voir nos concitoyens, moroses, inquiets dans un pays où l'on grogne de plus en plus et où l'on rit de moins en moins.

Les manifestations de ces dernières semaines du mouvement des gilets jaunes ont pris un caractère improvisé, inédit, elles sont sans conteste le signe d'un désespoir qui envahit une partie de la France. Ce mouvement qui continue à exprimer les difficultés que les ménages modestes rencontrent, est le signe d'une France qui va mal.

En tant que maire, et mon adjointe aux affaires sociales ne me démentira pas, nous sommes de plus en plus confrontés tout au long de l'année aux demandes de ces familles qui sont à bout.

Je comprends ce mouvement, cette révolte, nous devons y être attentifs, être à l'écoute d'un certain nombre d'arguments soulevés. La consultation lancée par le Président de la République, ce grand débat national, va permettre à chacun d'écrire ses doléances et de faire des suggestions. Toutefois, je condamne très fermement toute forme de violence.

Il est vrai que nous sommes sans doute à la charnière de deux mondes totalement opposés. L'économiste français « Nicolas Bouzou » salué comme valeur montante de la jeunesse par Christine Lagarde a dit : « le passé se dessèche au souffle brûlant des temps nouveaux ». L'élargissement brusque au monde extérieur fait que notre humanité est comme dépassée par ces changements et doit faire appel à toutes nos forces d'adaptation.

L'Histoire des civilisations a été tourmentée au fil des siècles par la science, les découvertes, les techniques, mais l'homme a toujours su trouver les ressources pour s'adapter.

Nous traversons des changements économiques avec la mondialisation, des changements de mentalités autour du rapport entre les femmes et les hommes, des grands conflits mondiaux avec les guerres qui entraînent l'arrivée de migrants et à une plus grande échelle encore.

Nous sommes confrontés à un point de non-retour face aux bouleversements climatiques qui arrivent à grand pas. C'est aujourd'hui sans doute, le challenge de la nouvelle génération que de s'adapter à un nouveau monde ! Ne désespérons pas, envisageons cette mutation internationale inéluctable en refusant la tentation du chaos.

Notre pays a besoin de réformes, certes, mais il faut les mener avec mesure, en refusant les extrêmes, car la société d'aujourd'hui ne pardonne pas l'échec et les erreurs, tout va très vite. Il sera vraisemblablement difficile de redresser la situation à l'issue du débat national. Il faudra beaucoup de temps.

Notre société réagit le plus souvent dans l'émotionnel et l'immédiateté. Les réseaux sociaux sont des vecteurs d'erreurs, d'incompréhensions voire de diffamations qui laissent toujours une trace. Or, la préparation du futur et la réussite économique ne peuvent s'inscrire que dans la durée.

Je souhaite que le grand débat national y contribue, un cahier d'expression citoyenne est ouvert en mairie, le site officiel du « Débat national » sera accessible au public à partir du 21 janvier.

Après cette longue digression, que vous voudrez-bien me pardonner, revenons à notre contexte local, notre commune de la Plaine-sur-Mer.

Cette période de vœux, est l'occasion de faire le bilan, vous apporter un éclairage sur le travail et les actions menées ou en cours depuis l'an passé.

Je remercie Annie d'avoir fait la rétrospective détaillée des réalisations de l'année 2018.

L'an dernier je vous annonçais un événement heureux, la remise du « **prix aperçus 2017 du CAUE et du conseil départemental** » pour la qualité de nos aménagements urbains.

Le 12 novembre 2018, la commune de la Plaine sur Mer s'est à nouveau distinguée par l'attribution d'une troisième fleur au concours régional des villes et villages fleuris.

Cette troisième fleur récompense des années de travail, d'un savoir-faire, d'une passion. La commune s'est inscrite dans cette démarche éco-citoyenne depuis plusieurs années.

Je ne dis pas que cela a toujours été simple pour en arriver là où nous en sommes, au zéro phytosanitaire, à la gestion raisonnée, au changement des méthodes de travail. Merci à Nicolas Davoust responsable du service espaces verts/environnement et son équipe...

Désormais, il me semble indispensable que la population s'approprie également cette démarche environnementale. Pour quelques-uns de nos habitants il y a encore du chemin à faire dans ce domaine, mais je leur fais confiance. Je rappelle que depuis le premier janvier les produits phytosanitaires sont interdits à la vente ainsi que leur utilisation par les particuliers.

Pour votre information, les espaces verts de la commune représentent 29 hectares à entretenir dont 13,6 ha de pelouses, 8,5 ha d'espaces naturels, 1,5 ha de massifs, 4,7 ha de surfaces de loisirs, plus de 2 kms de haies à tailler...

Les projets 2019

Si le programme d'investissement de l'année 2018 a concerné en majeure partie les bâtiments, notamment la rénovation thermique de la mairie et la réhabilitation de certains locaux, l'année 2019 sera plutôt orientée vers des investissements concernant la voirie, des aménagements de sécurité, la signalétique.

Chemin de la Vallée

Suite à la construction de 28 logements à loyers modérés par le bailleur social « Nantaise Habitation », secteur de Grimaud à Port-Giraud, le chemin de la Vallée dans sa partie comprise entre la rue Stanislas Colin et le chemin du Ménigou/Grimaud sera transformé en voirie. Les travaux seront réalisés dans les prochaines semaines si les conditions météorologiques le permettent.

Rue des Ajoncs

Ce projet consiste en un réaménagement global de cette voie située en agglomération ayant pour objectif, de sécuriser la portion au niveau de l'école maternelle René Cerclé par un plateau surélevé, la réalisation de part et d'autre de la voie de bandes partagées « vélos et piétons », en lien avec le sentier pédestre et cyclable du chemin de la Frenelle qui rejoint le secteur du Cormier et une voie centrale unique restreinte, en double sens pour les véhicules à moteur.

Les automobilistes devront réduire considérablement leur vitesse et repenser leur conduite. Ce sera une première expérience de ce type d'aménagement routier et de sécurité pour notre commune.

Route de la Prée

Une convention a été signée au cours du dernier trimestre 2018 avec le conseil Départemental, assortie d'une enveloppe financière de 160.275 euro, pour le déclassement de la route départementale n°13, portion de 3 kilomètres comprise entre le giratoire de la Mairie et la place de la Prée, d'1 km de voirie dans le centre bourg et d'1 kilomètre de chemins sur le secteur du Moulin Tilliac.

Une maîtrise d'œuvre sera désignée prochainement pour repenser cette voirie dans sa globalité avec deux secteurs primordiaux à sécuriser : le carrefour de la rue des Gautries et du boulevard du Pays de Retz ainsi que l'entrée en agglomération à hauteur de la Piraudière. Une attention sera également portée à hauteur de la rue de la Renaudière.

Giratoire entrée Nord du centre bourg

Ce giratoire comportera trois branches dont une qui sera affectée spécifiquement pour l'accès à la moyenne surface. Le petit rayon de 12 mètres, permettra dans un premier temps de réduire la vitesse avant d'entrer dans l'agglomération. La continuité de la liaison cyclable venant du Cormier sera assurée et se poursuivra sur la propriété actuelle de la moyenne surface et se prolongera dans un second temps jusqu'au cœur de ville.

Je profite du moment pour vous confirmer la reconstruction de la moyenne surface à l'est du magasin actuel pour une ouverture théorique en 2020.

Un autre aménagement sera étudié dans un second temps à hauteur de la rue des filets et de la future sortie de la Zone d'Aménagement Concerté.

Aménagements de sécurité

Plusieurs secteurs de la commune sont concernés par des études en prévision d'aménagements de sécurité et de réduction de la vitesse, notamment :

- rue pasteur et rue de la Levertrie afin de sécuriser l'entrée et la sortie des enfants de l'école maternelle Notre-Dame.
- rue du Champs villageois à l'embranchement de la rue de la Croix de Bernier et de la rue de la Cormorane
- rue de Joalland
- Rue de la Renaudière

A ce jour, je ne suis pas en mesure de vous annoncer les solutions techniques qui seront arrêtées pour chacun des secteurs : plateaux surélevés, oui sans doute au niveau de l'école, des écluses, des chicanes ou autres. Nous avons demandé au bureau d'études de formuler des propositions.

La signalétique directionnelle et commerciale

Le système viaire de la commune est complexe, quel que soit le lieu où on se situe sur la commune, si nous n'avons pas une parfaite connaissance du territoire nous sommes perdus là où nous sommes, pas de repère, manque de lisibilité, un bourg éloigné du littoral, cela est dû aussi:

- A l'absence de hiérarchie entre les voies
- Au relief de « plaine » du territoire
- A l'absence de repère fort dans le paysage hormis le château d'eau et l'église.
- Au surnombre de panneaux qui tue l'information

Les élus souhaitent refondre l'ensemble de la signalétique afin de :

- Faciliter le cheminement des utilisateurs (visiteurs, touristes, habitants,...).
- Mettre en avant les atouts et points d'intérêts touristiques de la commune, ses activités économiques, ses équipements et son centre-ville.
- Instaurer une charte graphique.

L'étude en cours a été confiée au cabinet d'études Kadri Signal, elle est pilotée par la commission développement économique.

Une concertation est prévue avec les commerçants et artisans, c'est déjà commencé.

Une fois l'étude globale menée à son terme, le changement des panneaux interviendra au fur et à mesure, selon un programme pluriannuel. Une première tranche sera inscrite au budget 2019.

Agrandissement du cimetière

Pour ceux qui s'inquiètent du peu de concessions disponibles, soyez rassurés, j'ai partagé cette inquiétude, l'étude de l'extension du cimetière sud s'achève, une consultation sera lancée prochainement pour une faisabilité de travaux avant la saison, si tout va pour le mieux. C'est le bureau d'études A2I Infra qui a été missionné pour travailler sur ce dossier.

L'allée centrale sera composée d'un mélange terre/pierre puis engazonnée comme cela a été réalisé sur la partie Nord et les allées perpendiculaires seront végétalisées avec un mélange d'arbustes, de vivaces, de graminées et de quelques arbres à haute tiges. Le mur d'enceinte côté nord sera aussi végétalisé. Côté Est des portions de clôtures et de haies seront remplacées par des gabions sur la largeur des allées perpendiculaires.

Cette extension permettra de recevoir environ 260 concessions.

Concernant le cimetière Nord, un important travail de reprise d'une soixantaine de concessions est en cours.

Une réflexion est également menée pour réhabiliter l'ossuaire.

Le pôle associatif de l'Ormelette

Alors que ce dossier n'était pas évoqué dans notre profession de foi et bien que son coût global ne soit pas négligeable, aujourd'hui je pense pouvoir dire qu'il fait l'unanimité par son rôle d'équipement public d'intérêt général. 12 studios et deux bâtiments ont été réhabilités. En un an, une dizaine d'associations ont déjà intégré ces locaux.

La dernière phase de travaux va concerner les salles de restauration, un ancien dortoir ainsi que l'aménagement paysager extérieur.

C'est le cabinet d'architecte Sandra Troffigué qui est maître d'œuvre sur ce projet.

L'ambition est de transformer ces derniers volumes non encore rénovés en espace de rencontre qui constituera le point central de ce site de 2 ha, dont 1600 m² de bâtiments.

Ce nouvel espace sera destiné à accueillir en plus des associations, des groupes, des familles, des séminaires, des stages de formations tout en pouvant bénéficier de l'hébergement sur place et dans la mesure du possible accueillir nos jeunes hôtes de la commune jumelle de Champs sur Tarentaine-Marchal, en classe de mer ou nature.

Ce site est déjà un lieu de détente et de lien social. L'environnement et l'aménagement paysager devront favoriser le calme et le bien-être. Nous devons l'imaginer comme un parc ouvert, traversant et reposant. Un lieu avec des allées piétonnes, non ouvert aux véhicules sauf pour l'amenée et le repli du matériel lourd des associations. C'est le bureau d'études paysagiste Zéphir qui est en charge de ce dossier cotraitant de Sandra Troffigué. C'est ce même bureau d'études qui a travaillé sur l'îlot de la poste.

A ce jour cette troisième tranche n'a pas été finalisée ni validée par le conseil municipal.

Nous nous donnons l'année 2019 pour approuver ce projet, mais surtout un plan de financement en faisant appel à toutes les collectivités territoriales : le PETR, le Département, la Région, l'État et l'Europe afin de trouver des crédits financiers proportionnels à l'enjeu de ce projet.

Pour la recherche de subventions, nous serons accompagnés par la Communauté d'Agglomération de Pornic Agglo Pays de Retz dans le cadre d'un nouveau service mutualisé spécialisé dans ce domaine.

La Zone d'aménagement concerté d'habitat

L'an dernier je vous ai livré la chronologie de ce dossier dont on parle depuis presque 10 ans et du traité de concession signé avec Loire Atlantique Développement.

En 2018 une équipe de maîtrise d'œuvre aux compétences pluridisciplinaires (architecture, urbanisme, paysages, environnement, VRD, déplacements, éclairage) a été retenue avec une volonté affirmée de travailler en lien étroit avec la collectivité. Le bureau d'études Magnum mandataire tient le rôle de chef d'orchestre de cette équipe, il coordonnera et synthétisera l'expertise établie par les différents bureaux d'études.

Le 20 novembre dernier, une première visite de terrain a eu lieu avec l'ensemble des prestataires. Ils avaient déjà bien appréhendé le secteur à aménager.

L'objectif était de bien visualiser le site dans son environnement, d'écouter les élus et comprendre les attentes, de ressentir l'ambiance du territoire et les aspirations de la population.

La volonté de Magnum et son équipe est de se projeter au-delà du périmètre de la ZAC, d'avoir une approche globale, une vision harmonieuse du centre-ville connecté à l'ensemble du territoire communal. L'un des enjeux est de conjuguer le caractère à la fois rural et balnéaire de notre commune. Nous devons faire en sorte que les futurs quartiers ne soient pas de grands îlots fermés, simplement accolés au centre bourg, mais qu'ils soient ouverts et reliés grâce à des repères visuels, des cônes de vue et des cheminements doux de liaison.

Les habitations les plus éloignées seront à moins de 600 mètres de l'église, 7 minutes à pieds, 3 minutes en vélo. L'objectif est de parvenir à limiter les déplacements en voiture. Il faut absolument relever ce challenge important, au cœur de notre projet.

Les principaux enjeux de l'étude sont :

- ✓ Affirmer l'identité Plainaise
- ✓ Garantir une qualité de vie
- ✓ Construire un projet maîtrisé et économe
- ✓ S'inscrire dans une démarche de développement durable et de transition énergétique
- ✓ Créer les conditions d'un dialogue citoyen

Oui nous voulons une concertation au fil du projet avec la population, les commerçants, les futurs habitants. La concertation c'est faire des propositions, être pédagogue, être à l'écoute, échanger, tenir compte des avis pertinents, c'est aussi s'appropriier collectivement le projet de densification du bâti et de mixité sociale. Le but est de construire les conditions d'un bel avenir, d'un bien vivre ensemble.

Tout est à faire, pour cela, des ateliers thématiques de co-conception seront organisés au printemps vraisemblablement, afin d'établir une première esquisse qui pourrait être présentée en réunion publique cet été, des panneaux seront exposés, un registre sera mis à disposition du public pour recueillir les avis, les idées, les ressentis de la population.

Cette concertation devrait aboutir sur une finalisation de l'esquisse au cours du deuxième semestre 2019.

Le restaurant scolaire et l'extension du cœur de ville

L'an dernier je vous avais parlé d'un diagnostic réalisé par le Conseil en architecture, Urbanisme et Environnement (CAUE) sur un périmètre élargi et qui pourrait bien nous compliquer la tâche, voire, nous déstabiliser. C'est ce qui s'est passé. Cet écueil ne nous a pas permis d'avancer en 2018 comme nous l'aurions souhaité.

L'important travail réalisé par le comité technique et le comité de pilotage ne nous a pas permis non plus, d'arrêter une orientation et de choisir le site le mieux approprié pour la construction du futur restaurant scolaire, sur les terrains de football ou sur le secteur du jardin des Lakas.

Très prochainement une nouvelle étude sera lancée. Elle permettra de définir des scénarios d'aménagement en cohérence avec le projet d'aménagement et de développement durable approuvé le 16 décembre 2013.

Cette étude portera sur les équipements à concevoir au cours des prochaines années. Le restaurant scolaire est une priorité, mais nous devons également penser à la création de nouveaux locaux commerciaux ou de services, envisager la faisabilité d'un pôle pour les professionnels de la santé, réfléchir à la création de logements intermédiaires pour les personnes âgées. Cette liste n'est pas exhaustive et à ce jour la localisation de ces projets reste à définir précisément. D'ores et déjà nous savons que deux sujets constitueront les principaux objets de l'étude, l'avenir de l'ensemble foncier correspondant aux anciens terrains de football et la requalification du parc des Lakas. Là-encore, il ne s'agit pas de se limiter à un périmètre restreint et fermé, mais de privilégier un développement équilibré et harmonieux du centre-ville.

Toutes ces réflexions aboutiront à un plan guide urbain pour les quinze prochaines années en parfaite cohérence avec l'aménagement de la ZAC.

J'ai ma propre vision, mais c'est une décision collective qui devra être retenue dans l'intérêt général et avec une concertation de la population.

Une chose est certaine, le niveau d'exigence est tel que ce dossier est complexe !

Le Port de Gravette

Le nouveau ponton a été installé pour la saison estivale comme évoqué par Annie, il a permis d'apporter un meilleur service aux usagers du port de Gravette.

En concertation avec les professionnels, les usagers du port et le conseil portuaire, il a été décidé d'améliorer la stabilité des pontons en implantant 4 pieux de guidage.

Ces travaux apporteront un confort d'accostage quel que soit le coefficient de la marée et surtout amélioreront la sécurité d'accès aux quais notamment par des clapots de vent d'est pouvant atteindre un mètre et plus.

Comme déjà évoqué, les tempêtes des dernières années ayant entraîné un certain nombre de désordres dans la structure de la digue, un important travail de remise en place des blocs de caillou devrait enfin pouvoir se réaliser cette année. Cela nécessite l'apport de nouveaux gros blocs ainsi que la confection d'un chemin de roulement sur la digue.

Des crédits sont inscrits au budget concernant l'étude d'une aire de carénage.

Je ne peux passer sous silence l'intention du Conseil départemental de regrouper la compétence de gestion des ports de pêche et de plaisance départementaux au sein d'une même structure. Sa forme reste à déterminer à ce jour, un syndicat mixte semble se profiler. Il pourrait être opérationnel dès le 1er janvier 2020. Cette orientation résulte des concertations menées dans le cadre de l'étude « Quel défi littoral et maritime pour la Loire Atlantique à l'horizon 2040 ».

Bien que Pornic Agglo Pays de Retz et le Département soient très attractifs et jouissent d'une bonne image, la stratégie du Défi maritime est de renforcer l'identité « littoral » et la notoriété de notre territoire. Il nous appartient, je le pense fortement, de valoriser cette identité, tous ensemble, au service de l'intérêt général et de l'économie locale.

Le PETR et l'agglo travaillent en ce sens pour le territoire du Pays de Retz tant à travers l'organisation d'une action « événementiel » et par l'intégration du volet Mer dans la révision du SCOT du Pays de Retz.

Tous ces projets communaux que je viens d'évoquer seront engagés après le vote du budget 2019, nous devons continuer à gérer les deniers publics au plus juste avec une rigueur sans faille.

En 2016, après 11 années de stabilité des taux d'impôts communaux, nous avons fait de choix, dans le cadre d'un programme pluriannuel, d'augmenter légèrement la pression fiscale durant 2 ou 3 exercices afin de compenser en partie la baisse des dotations de l'état tout en maintenant la qualité des services rendus à la population.

Cette année, dans la mesure du possible, nous nous efforceront de ne pas appliquer d'augmentation des taux communaux. Néanmoins il faut être conscient que les déficits d'exploitation des services à la population ont tendance à croître en raison de l'évolution des dépenses d'énergie, des charges de personnels, des prix et de la modération des participations demandées aux usagers. A titre indicatif, en 2017, les déficits d'exploitation étaient de 216.000 euros pour le restaurant scolaire, 100.000 euros pour l'accueil périscolaire/accueil de loisirs sans hébergement et la jeunesse, 180.000 euros pour la médiathèque, 70.000 euros pour l'événementiel.

En ce qui concerne notre endettement, notre capacité de remboursement de la dette est aujourd'hui de 3 années 1/2, ce qui est très raisonnable.

Pour ce qui est de la communauté de l'agglomération je laisserai le soin à Jean-Michel BRARD de vous en parler. Il est certain que cette dernière va prendre de l'ampleur au fil des années. Après le transfert de la compétence économique en 2017, de la Gestion des milieux aquatiques et de protection contre les inondations en 2018, ce sera au tour de la petite enfance, enfance et jeunesse à compter du premier janvier 2020.

L'an passé nous avons également travaillé sur la définition de l'intérêt communautaire avec ses compétences obligatoires et optionnelles, sur le projet de statuts, sur un schéma de mutualisation, le pacte financier Agglo/communes et actuellement nous travaillons sur le projet de territoire. Tout ceci va très vite !

Les 14 communes construisent cette nouvelle communauté « Pornic Agglo Pays de Retz » dans un bon état d'esprit, une ambiance saine, sereine, équitable, respectueuse et sans tabous. Je dirais que nous le faisons à un rythme très soutenu avec des liens privilégiés... Ces liens doivent être préservés car ils sont les garants de notre bien vivre ensemble sur un territoire aux atouts exceptionnels.

Je conclurai en formulant trois ambitions, pour notre commune de la Plaine-sur-Mer et pour l'agglo :

Bien vivre ensemble ; respecter chacun ; défendre le progrès pour tous...

Ces ambitions fonderont notre avenir commun, en tout cas je le souhaite.

Enfin, je remercie tous ceux qui ont permis la réussite de ces vœux : L'association « les comédiens en herbe » école de théâtre dirigée par Véronique pour la prestation théâtrale interprétée dans quelques instants, les pépinières de la Hâterie, monsieur et madame Gilles Ardois-Vigneux pour le prêt de plantes et arbustes, Annie, adjointe à la culture et la communication, les services administratifs, techniques et des salles, l'événementiel et notre chef cuisinier qui ont prêté main forte.

Le conseil municipal tout entier vous offre, par ma voix, ses vœux les meilleurs pour cette année 2019 et vous souhaite sincèrement santé, réussite dans vos projets. Que notre ville contribue à vous apporter par sa qualité de vie, son état d'esprit, son environnement, tout le bonheur auquel vous pouvez aspirer.

Que 2019 soit une belle année, une année pleine de journées ensoleillées par des réussites partagées.

Merci de votre attention.

Le Maire,
Michel BAHUAUD